



UNE RAPPORT
D'ACTIVITÉS 2018
ANNÉE

EPURES > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 MAI 2019



SOMMAIRE

 ÉDITO DU PRÉSIDENT	PAGE 3	 L'AGENCE D'URBANISME, UN CENTRE DE RESSOURCES	PAGE 18
 EPURES, UN OUTIL COMMUN AU SERVICE DU TERRITOIRE	PAGE 6	 LE FONCTIONNEMENT D'EPURES EN 2018	PAGE 20
 MOMENTS IMPORTANTS EN 2017	PAGE 8	 LES ACTIVITES STATUTAIRES D'EPURES EN 2018	PAGE 24
 LES MEMBRES D'EPURES EN 2017	PAGE 12	 EPURES MEMBRE DE LA FNAU	PAGE 27
 LES TERRITOIRES D'INTERVENTION D'EPURES EN 2017	PAGE 14	 E-OBSERV'	PAGE 30
 LES CORRESPONDANTS TERRITORIAUX, VOS CONTACTS PRIVILEGIES	PAGE 15	 2 ZOOMS POUR ILLUSTRER L'ACTIVITE D'EPURES EN 2017	PAGE 32
 EPURES, UNE AGENCE EN RÉSEAU	PAGE 16	 PERSPECTIVES 2018	PAGE 37

UNE ANNÉE 2018

EDITO DU PRÉSI- DENT



• Photo : Jean-Pierre Berger, Président d'epures



161 études et interventions inscrites au programme de travail de notre Agence d'urbanisme en 2018 montrent, années après années, le plein engagement de l'équipe d'epures aux côtés de ses partenaires. Toutes les thématiques qui ont trait au territoire, à l'urbain, au cadre de vie sont concernées et pas uniquement la planification et l'urbanisme.

L'Agence d'urbanisme s'est constamment souciee d'anticiper sur les thématiques émergentes qui deviendront les besoins des collectivités de demain. Elle a ainsi développé son expertise, il y a des années, sur le développement durable, le développement et l'action sociale bien sûr mais également plus récemment, sur l'énergie, la santé, le patrimoine, le marketing territorial, l'innovation. Elle embrasse aujourd'hui, et continuera évidemment demain à aborder un large spectre des thématiques qui nourrissent les politiques publiques. Cette anticipation lui permettra de proposer à ses partenaires de nouveaux champs et savoir-faire lorsqu'ils se saisiront

de ces nouveaux besoins et problématiques, qui deviendront de nouvelles compétences, pour en faire de futures politiques publiques.

Ces interventions dans ces champs émergents, epures les conçoit toujours en mobilisant ses réseaux, en actionnant des partenariats croisés voire de la co-production lorsque cela était possible ; car les modes de faire comme la mobilisation et la restitution de la connaissance évoluent sans cesse, faisant de plus en plus appel à l'intelligence collective et l'hybridation. Dans les postures et les méthodes aussi, epures souhaite être active, précurseur, agile.

Car epures est avant tout une entreprise de matière grise d'intérêt public. Elle travaille à toutes les échelles, du quartier jusqu'à l'espace métropolitain Lyon-Saint-Étienne voire régional, et éclaire les responsables locaux dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets et de leurs politiques publiques. Cet éclairage doit leur permettre d'adapter leurs stratégies. C'est pourquoi l'Agence d'urbanisme a entièrement imaginé et construit le nouveau portail de données **e-observ'**. Ce dernier permet, de façon très facile et intuitive, de faire connaître, montrer, révéler, comparer, cartographier et communiquer sur toute une série de données mise à disposition. Mieux que cela, e-observ' permet d'alimenter et mettre à jour, en toute transparence et sans intervention, les différents systèmes d'information géographique des partenaires. e-observ' permet ainsi de promouvoir une vision dynamique et partagée des questions urbaines et des territoires en transition.



Sous l'effet des mouvements institutionnels qui s'accroissent mais qui n'épousent pas l'ampleur et l'intensité des mouvements sociétaux et leurs impacts territoriaux, les territoires rentrent tous en transition. Celle-ci engendre des transformations profondes des écosystèmes territoriaux : sociaux, économiques, environnementaux et appellent des réponses adaptées, sur mesure, fortement consensuelles. Ce consensus ne se décrète pas, il se construit. Là encore, l'Agence d'urbanisme, plateforme d'échange et de coopération entre acteurs publics, favorise l'émergence et la construction du consensus et du bien commun territorial qui fonde l'action publique.

Ce travail est rendu possible par un fonctionnement partenarial et un fort ancrage territorial de l'Agence. Epures, c'est avant tout ses membres et vous ses partenaires, des réseaux, une équipe, des territoires... Depuis plus de 50 ans, l'Agence s'enracine dans les territoires et aide les acteurs à penser leur futur.

A l'heure où notre société s'interroge sur la disparition de ses repères, à l'heure où la remise en cause de tous les ordres et modèles établis semblent le gage d'une nouvelle intelligence collective, à l'heure où même les éléments factuels les plus avérés font l'objet d'incessantes polémiques et remises en question, il est indispensable de s'attacher à notre cœur de métier qui est la production de documents, d'outils de planification, d'indicateurs et de statistiques



tangibles et incontestables pour revenir à l'essentiel.

L'Agence doit être l'instrument privilégié des collectivités, qui permet, en fonction des tendances détectées, d'orienter les choix stratégiques des élus de notre territoire. Pour ce faire, il nous faudra aller encore plus loin dans l'analyse, la synthèse et l'épuration du superflu, car nos décideurs disposent de moins en moins de temps pour approfondir les différentes données de nos divers observatoires.

C'est la tâche à laquelle notre Conseil d'Administration a décidé de s'atteler, afin d'être encore plus performant et efficace dans la mission de notre Agence qui doit rester l'outil crédible et indispensable d'aide à la décision pour l'élaboration des politiques territoriales.

Le futur passe également par de nouvelles postures de travail, de nouveaux modes de coopérations, de nouvelles échelles d'analyse. Le travail en réseau participe de cette dynamique. Il permet d'aligner les visions, de positionner le territoire, d'optimiser l'argent public, de lier l'hyper urbain et le tiers-urbain. Que ce soit à l'échelle métropolitaine depuis plus de dix ans ou régionale depuis 1999, epures travaille avec ses homologues et forme, avec elles, un outil intégré d'ingénierie pour tous les territoires.

Ces exemples soulignent à nouveau avec force les rôles de défricheur, de lieu d'échanges, de dialogue, de cohérence et de transversalité que joue l'Agence d'urbanisme sur un grand territoire et avec une pluralité de partenaires. Cet engagement ne peut se faire qu'avec la confiance de ses partenaires que je souhaite remercier. J'y associe des remerciements pour l'ensemble de l'équipe d'epures qui, cette année encore, s'est mobilisée, s'est montrée disponible pour répondre aux enjeux et besoins d'accompagnements et qui constitue la vraie valeur ajoutée de l'Agence.

Jean-Pierre Berger
Président d'epures

EPURES, UN **OUTIL** **COMMUN** AU SERVICE DU TERRITOIRE

PLUS DE 50 ANS D'EXPERTISE AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, fondée en 1967, développe une expertise en aménagement, habitat, mobilité, économie, foncier, environnement et planification. Elle est un centre de ressources territoriales pour ses partenaires. Pour ce faire, elle tient des observatoires qui lui donnent une connaissance sur le temps long des acteurs et de l'évolution du territoire, et permettent à ses partenaires d'appréhender les changements en cours et l'évolution du territoire. Cette proximité lui permet un accompagnement de ses membres et des travaux en co-construction selon les besoins.

DES MISSIONS DONNÉES PAR LA LOI

L'Article L132-6 du Code de l'Urbanisme définit les missions des Agences d'urbanisme :

« Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'Etat et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire des organismes de réflexion, et d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés Agences d'urbanisme.

Ces Agences d'ingénierie partenariale ont notamment pour missions :

- de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines.

Elles peuvent prendre la forme d'association ou de groupement d'intérêt public. Ces derniers sont soumis au chapitre II de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit.

Un commissaire du Gouvernement est nommé auprès du groupement lorsque la part de la participation de l'Etat excède un montant déterminé par décret en Conseil d'Etat ».

UN MODÈLE ORIGINAL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'Agence est une association indépendante (loi 1901) de droit privé, outil collectif de ses membres, dont les travaux poursuivent l'intérêt général. Le Conseil d'Administration composé d'élus, vote un programme de travail partenarial mutualisé, suivant les priorités de ses adhérents. Il est cofinancé et se situe hors champ de la commande publique et sans TVA : par son financement, chaque partenaire dispose de 100 % des travaux.



UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

L'Agence vient en appui technique aux élus, en complémentarité des services des collectivités et des bureaux d'études. Elle met à disposition ses travaux. Elle propose des réflexions stratégiques et opérationnelles et apporte expertise et savoir-faire. Ces éléments servent de base aux décisions des élus.

UN RÉSEAU NATIONAL

Epures fait partie d'une fédération nationale, la FNAU, qui réunit 50 Agences d'urbanisme. Ce réseau de près de 1 600 professionnels permet de capitaliser les pratiques et de mutualiser les savoir-faire.

LE PILOTAGE DE L'AGENCE

Jean-Pierre Berger, Adjoint au Maire de Saint-Étienne, Conseiller communautaire, est Président d'epures depuis le 14 mars 2017.

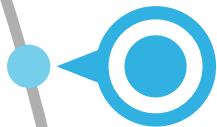
Il est assisté dans la gestion et le suivi des activités de l'association par le Bureau, composé de 11 membres.

Frédéric Bossard est Directeur général d'epures.

MOMENTS IMPORTANTES EN 2018

En 2018,
epures participe
au « GROUPE MIROIR »
de préparation de la future loi
sur les mobilités (LOM)

01
JANVIER



23 jan. 2018 > PLU/PLUi



15/16 janvier : participation à l'Hakathon Energie



16/17 janvier : atelier sur les écoquartiers à l'EPASE



18/19 janvier : séminaire national FNAU
"élaboration des SRADDET en région" -
présentation des intervention epures



23 janvier : séminaire epures PLU/PLUi rénové
nouveau code de l'urbanisme – conférence
Maitre Soler-Couteaux avocat conseil d'epures

02
FÉVRIER



01 février : séance d'installation du conseil syndical du
Scot Sud Loire – livraison de la publication "**Faire
connaissance avec les nouveaux territoires du Scot**"



21/22 février : séminaire d'études sur les conditions
d'élaboration du PLUi de l'Eurométropole de Strasbourg
– rencontre ADEUS - epures

03
MARS



22 mars 2018 >
Circulation des salaires



01 mars : formation des bureaux d'études aménagement
sur la prise en compte de la TVB dans les documents
d'urbanisme



06 mars : présentation des Agences d'urbanisme et du
réseau Urba4 auprès de l'ADEME régionale



06 mars : présentation du rapport Duron en réunion des
Présidents du Pôle métropolitain



07 mars : club PLUi à Chambéry, Energie, climat



15/16 et 22 mars : animation de la formation pour les
élus de Loire Forez agglomération – le PLUi enjeux et
organisation



13 mars : séminaire SRCE Auvergne



22 mars : intervention en Conseil Métropolitain de
Saint-Étienne la Métropole : Circulation des salaires dans
la Loire – INSEE/epures

03
MARS



26/30 mars 2018 >
PLUi Loire Forez



29 mars : Conseil syndical du Scot Sud Loire – mise en révision du Scot

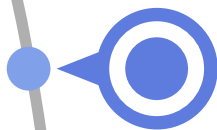


26/30 mars et 06 avril : participation aux réunions publiques du PLUi Loire Forez



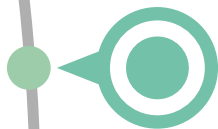
30 mars : animation A2 ateliers dynamiques croisées métropolitaines – Pôle Métropolitain

04
AVRIL



05/06 avril : présentation au séminaire « Fonciers en débat » à Grenoble sur la décroissance urbaine et déprise foncière ; exemple de la métropole stéphanoise

06
JUN



08 juin : présentation du rapport Duron en commission mobilité du Pôle métropolitain



20/23 juin : mission d'études avec la FNAU pour la mise en place d'une Agence urbaine en nord Liban



26 juin : animation A2 séminaire – Aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne, 50 ans de modèle multipolaire – DREAL



26 juin 2018 >
50 ans de modèle multipolaire

07
JUILLET



4 juillet : séminaire technique, rénovation énergétique et politique de l'habitat, Urba4 ADEME, Lyon



10 juillet : interS' énergie, Vienne Condrieu



12 juillet : A2 Comité de pilotage – Pôle Métropolitain – territoire d'intérêts Métropolitains Vallée du Gier



10 juil. 2018 >
interS' énergie

09
SEPTEMBRE



11 septembre : participation à l'atelier organisé par VAD (Ville et Aménagement Durable) sur les **"enjeux et démarches d'évaluation des impacts sur la santé en aménagement"**



25 septembre : comité technique partenarial élargi de l'action 17 du PRSE3 (Plan régional santé environnement)

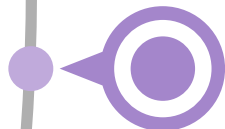


27 septembre : intervention au CNFPT **"Les collectivités et la réduction des pollutions atmosphériques"**



27 sep. 2018 > CNFPT

10
OCTOBRE



08 octobre : rencontre des présidents du Pôle métropolitain à Lyon Gerland (infrastructures autoroutières)



11 octobre : rencontre des Présidents de l'Inter-Scot au Musée d'Art et d'Industrie à Saint-Étienne (les enjeux de mobilité)



12 octobre : accueil de la promotion de l'IHEDATE autour du thème de l'urbanisme favorable à la santé



18 octobre : Conférence Régionale Santé Environnement en Préfecture de Région



19 octobre : intervention lors de la journée des paysages, DREAL à Andrézieux-Bouthéon



23 octobre : intervention sur la planification et les marchés fonciers pour la soirée des 20 ans d'épora.

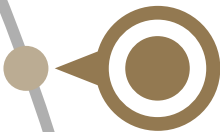


11 oct. 2018 > inter-Scot



12 oct. 2018 > IHEDATE

11
NOVEMBRE



27 nov. 2018 > club PLUi



30 nov. 2017 > urbain or not urbain?



05 novembre : comité nationale des écoquartiers pour le compte de la FNAU



07 au 09 novembre : la 39^{ème} rencontre des Agences d'urbanisme, animation de l'atelier "**Le design comme projet de développement et de marketing territorial**" et intervention en plénière pour synthèse des ateliers.



12 novembre : participation de la direction au séminaire prospectif ADGCF : "**Quel monde territorial demain et quel logiciel pour l'action publique ?**" à Lyon



16 novembre : Frapna Loire, soirée d'information eau et urbanisme



27 novembre : club PLUi sur le thème du paysage, à Saint-Étienne



28 novembre : Rencontre de l'observatoire de l'habitat



29 novembre : SRCE auvergne – formation des DDT Auvergne



30 novembre : participation séminaire national observation urbaine : "**urbain or not urbain ?**" Comment définir et mesurer la ville : des approches diverses pour répondre aux enjeux d'une urbanité multiple. – FNAU, CGET, ADCF, Cerema et INSEE, Paris

12
DÉCEMBRE



04 déc. 2018
> séminaire A2



04 décembre : séminaire A2 "**les modèles de développement économique en question : des métropoles aux villes moyennes**" controverse entre Magali Tallendier et Olivier Bouba Olga – Planétarium de Vaulx en Velin



17 décembre : CESER – Audition sur le système alimentaire de l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Etienne



19 décembre : participation au Séminaire du Sepal "**la démographie de l'agglomération lyonnaise demain**" : dynamiques à l'œuvre et futurs possibles



21 décembre : intervention A2 Bureau du Sepal "**enjeux de mobilité dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne**" – Lyon

LES MEMBRES D'EPURES EN 2018

ETAT (1)

Etat, membre fondateur

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET EPCI (15)

- Département de la Loire, membre fondateur
- Pôle métropolitain
- Syndicat mixte des transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise
- Métropole : Saint-Étienne Métropole
- Communauté d'agglomération : Loire Forez agglomération
- Communauté d'agglomération : Annonay Rhône Agglo
- Communauté de communes des Monts du Pilat
- Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône (COPLER)
- Communauté de communes des Monts du Lyonnais
- Communauté de communes de Forez-Est
- Syndicat d'études, de programmation pour l'aménagement du Roannais (SYEPAR)
- Syndicat mixte du Scot Sud-Loire
- Syndicat mixte du Scot Loire Centre

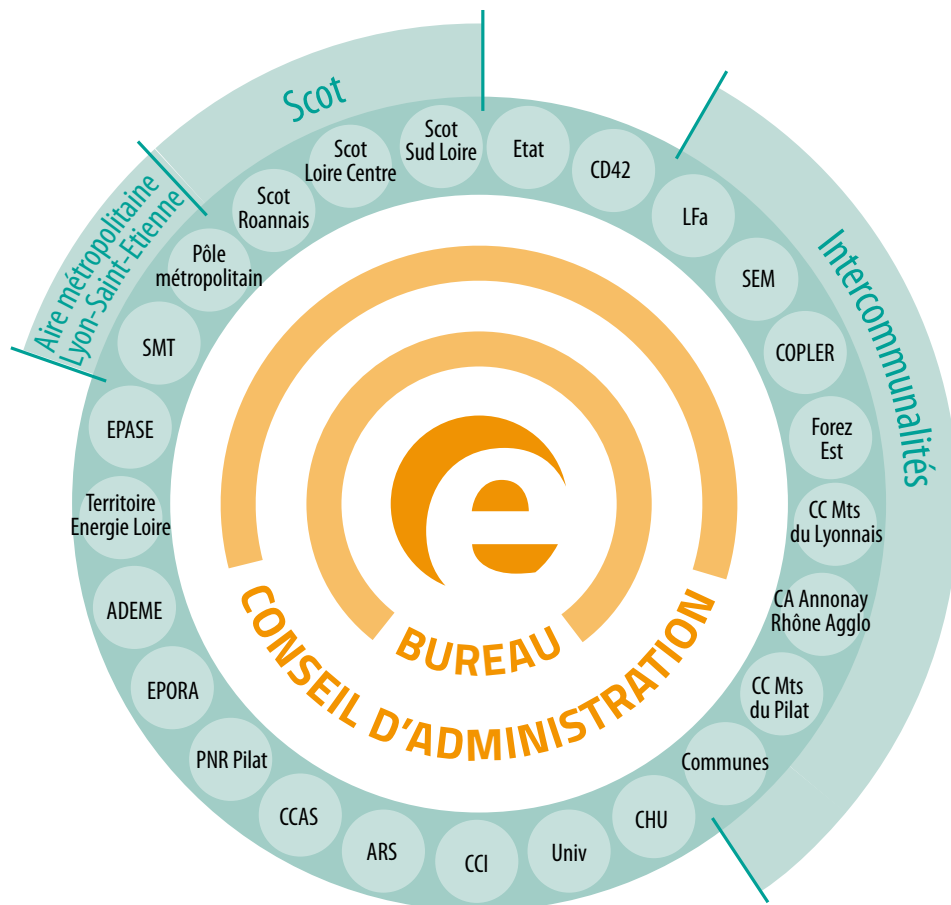
• Syndicat intercommunal du Pays du Gier

• Parc naturel régional du Pilat

PERSONNES MORALES ACTEURS SOCIOPROFESSIONNELS (9)

- Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne, membre fondateur
- Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
- Etablissement public d'aménagement de Saint-Étienne (EPASE)
- Université Jean Monnet de Saint-Étienne
- Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Étienne (CHU)
- Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire (SIEL)
- Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Étienne
- Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne Rhône-Alpes

EPURES, UN OUTIL PARTENARIAL



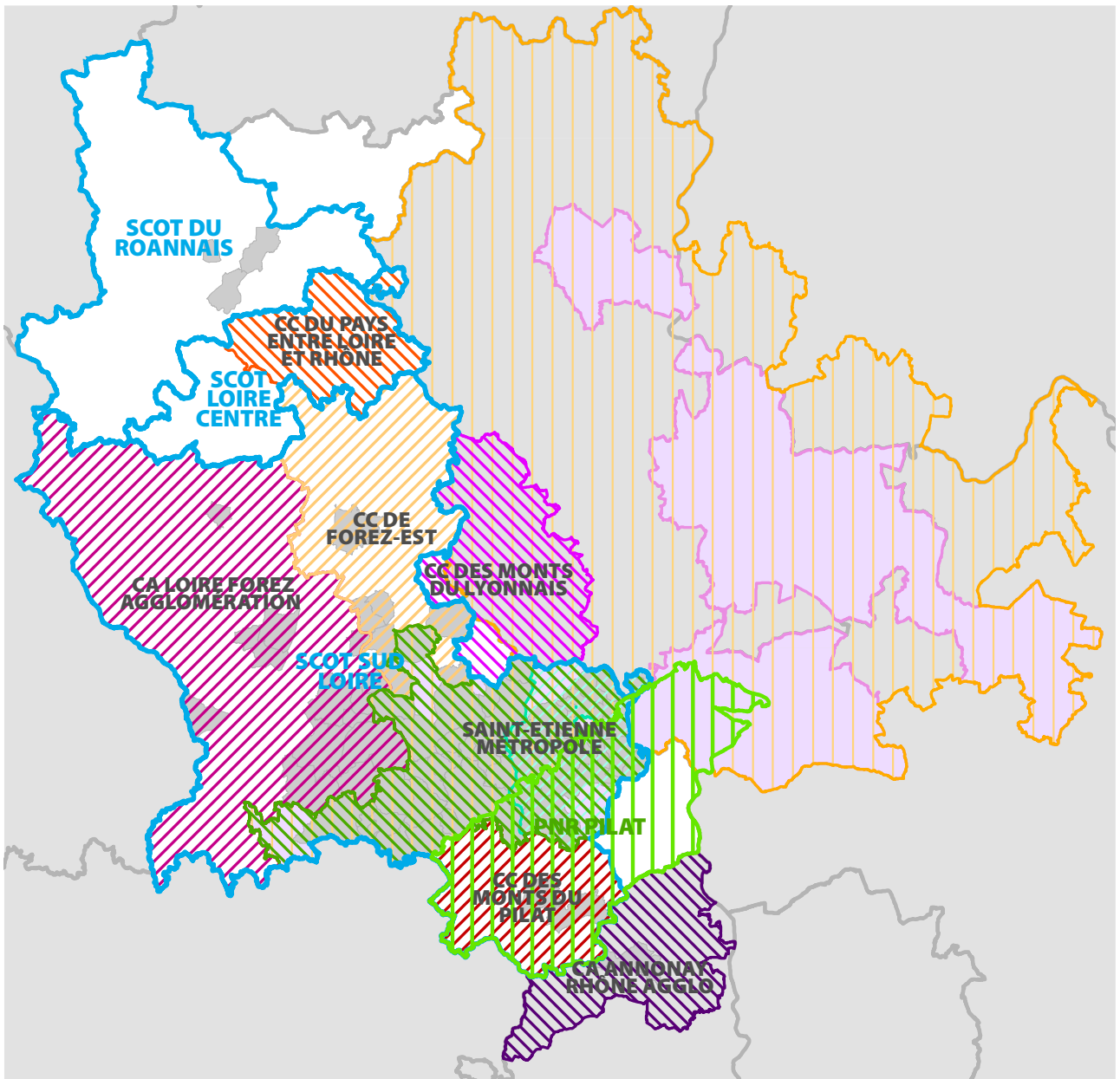
COMMUNES (70)

Andrézieux-Bouthéon
Annonay
Aveizieux
Boën sur Lignon
Bonson
Bourg Argental
Caloire
Cellieu
Chagnon
Chambles
Le Chambon Feugerolles, membre fondateur
Chateauneuf
Chazelles sur Lyon
Le Coteau
Cuzieu
Dargoire
L' Etrat
Farnay
Feurs
Firminy, membre fondateur
Fontanès
La Fouillouse
Fourneaux

Fraisses
Génilac
La Grand' Croix, membre fondateur
Gumières
L'Horme
Marcenod
Montbrison
Montrond les Bains
Pavezin
Périgneux
La Ricamarie
Rive de Gier, membre fondateur
Roanne
Roche la Molière
Saint-André le Puy
Saint-Chamond, membre fondateur
Saint-Christo en Jarez
Saint-Cyprien
Saint-Étienne, membre fondateur
Saint-Galmier
Saint-Genest Lerpt
Saint-Héand

Saint-Jean Bonnefonds
Saint-Joseph
Saint-Just Saint-Rambert
Saint-Léger-sur-Roanne
Saint- Marcellin en Forez
Saint-Martin la Plaine
Saint-Maurice-en-Gourgois
Saint-Paul en Cornillon
Saint-Paul en Jarez
Saint-Priest en Jarez
Sainte-Croix en Jarez
Savigneux
Sorbiers
Sury-le-Comtal
La Talaudière
Tartaras
La Terrasse sur Dorlay
La Tour en Jarez
Unieux
La Valla en Gier
Veauche
Veauchette
La Versanne
Villars
Villerest

LES TERRITOIRES D'INTERVENTION



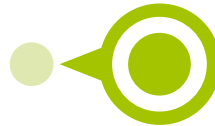
LES CORRESPONDANTS TERRITORIAUX

VOS CONTACTS PRIVILÉGIÉS



Frédéric Bossard

Etat,
Saint-Étienne Métropole,
Ville de Saint-Étienne
Réseau Urba4



Catherine Araud-Ruyant

Département de la Loire
Epora
Forez-Est



Chantal Constantin

Parc Naturel Régional du Pilat
Secteur Vallée de l'Ondaine



Guillaume Arzac

Syndicat mixte des
Transports pour
L'aire Métropolitaine
Lyonnaise



Laëtitia Ducrocq

Loire Forez agglomération



Ghislaine Cortey

Epase
Scot Loire Centre
COPLER



Ludovic Meyer

Scot Sud Loire
Scot Roannais
Réseau A2 : inter-Scot
Pôle Métropolitain
CHU



Maud Marsauche

ADEME



Christophe Riocreux

Scot Monts du Lyonnais



Laurane Ponsonnet

Epora
Epase
Ville de Saint-Étienne



Anne-Marie Verdier

Secteur Vallée du Gier
Annonay Rhône Agglo



EPURES, UNE AGENCE EN RÉSEAU

A2 : RÉSEAU D'INGÉNIERIE MÉTROPOLITAINE ASSOCIANT EPURES ET L'AGENCE D'URBANISME DE LYON

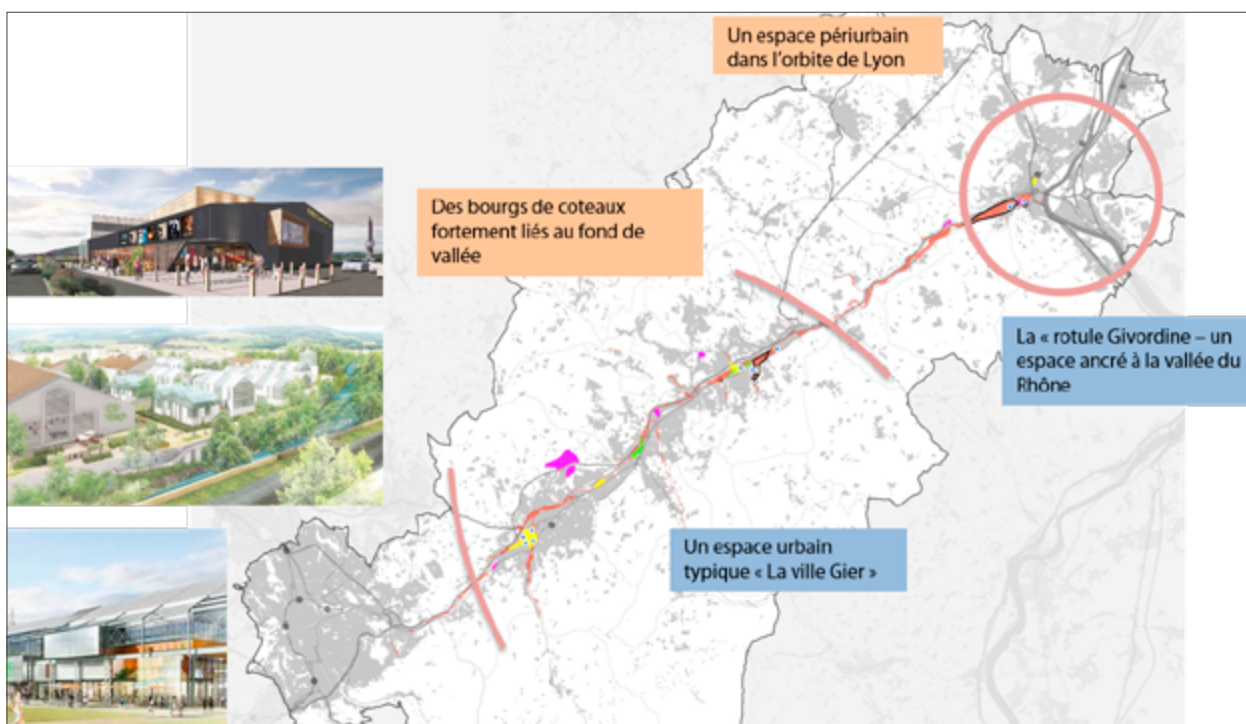
Le réseau A2 est né autour de la coopération métropolitaine et s'est depuis enrichi d'autres collaborations sur des territoires à l'interface des deux systèmes urbains lyonnais et stéphanois, comme les Monts du Lyonnais ou Annonay Rhône agglomération.

En 2018, les deux Agences d'urbanisme ont accompagné leurs partenaires de l'Interscot, du Pôle métropolitain et du

Syndicat mixte des transports de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise. Les sujets autour du territoire de la vallée du Gier, des infrastructures, des transferts d'établissements, de l'énergie, de l'intermodalité dans la mobilité, ou encore autour de séminaires sur la construction métropolitaine ont été au cœur des travaux du réseau des deux Agences.

URBA4 : RÉSEAU D'INGÉNIERIE RÉGIONAL RÉUNISSANT LES AGENCES D'URBANISME DE CLERMONT-FERRAND, GRENOBLE, LYON ET SAINT- ÉTIENNE.

depuis 1999, le réseau régional des Agences d'urbanisme apporte son ingénierie aux acteurs régionaux. En 2016, les Présidents des Agences ont anticipé l'extension régionale en élargissant le réseau aux quatre Agences



A2 POLE METROPOLITAIN INTERSCOT VALLEE DU GIER

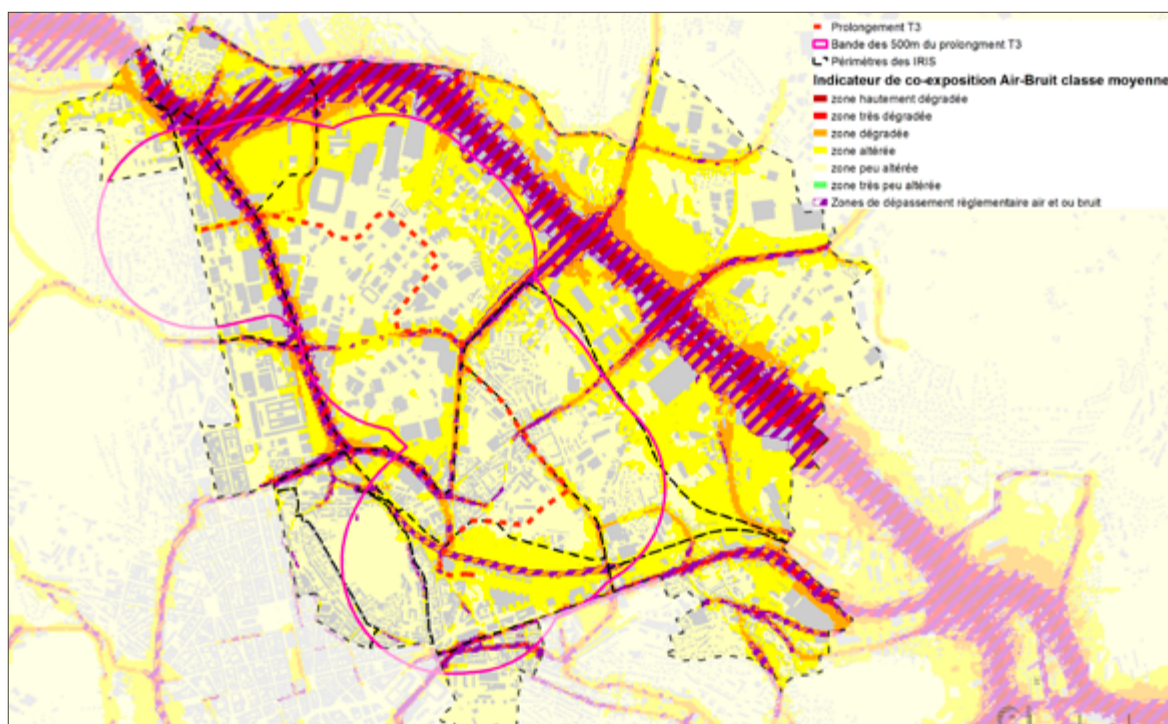
présentes sur le territoire régional. Ce réseau d'ingénierie territoriale offre aujourd'hui une expertise unique pour les territoires urbains, périurbains et ruraux de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le réseau s'est impliqué en 2018, dans différentes contributions autour de la polarisation dans les aires métropolitaines, sur le paysage, les carrières, ou encore la demande en logement social. Avec ses partenaires DREAL et ADEME il a été l'animateur du club régional PLUI. Il a travaillé sur la question de la vulnérabilité énergétique, la rénovation thermique de l'habitat et le BBC.

Il s'est impliqué dans la mise en œuvre d'actions du PRSE 3 (Plan Régional Santé Environnement). Enfin, pour le CGET, il a contribué avec les Agences méditerranéennes à la réflexion sur la logistique de l'axe Rhône-méditerranée.



URBA4 DREAL ATLAS PAYSAGE
©DREAL



URBA4 PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT

EPURES, UN CENTRE DE **RESSOURCES**



L'accès à l'information et à ses productions est la priorité du centre de ressources de l'Agence d'urbanisme.

De nombreux services y sont proposés :

- le fonds physique que vous pouvez venir consulter sur rendez-vous donne accès à :
- plus de 8 000 références (livres, études, rapports...)
- plus de 2 500 études des années 60 à aujourd'hui
- plus de 9000 photographies du territoire
- 36 titres de périodique
- la réponse aux demandes d'informations,
- des recherches documentaires et d'illustrations, bibliographies, veilles
- le prêt de documents
- la consultation sur place, sur rendez-vous pour les adhérents, partenaires, étudiants, professionnels
- le prêt inter-bibliothèque

De plus, epures développe de nouveaux outils pour être toujours plus utile et près de ses membres. Les veilles hebdomadaires et mensuelles accessibles sur le site internet dans des domaines variés :

E-ACTU'

(560 abonnés) propose de retrouver en un coup d'œil l'essentiel de l'actualité locale et professionnelle de la semaine.

E-THEM'

(187 abonnés) est une veille mensuelle spécialisée sur différents thèmes (Administration des territoires, Commerce, Déplacements – Mobilité, Economie – Développement territorial, Environnement, Innovation urbaine, Juridique, Habitat – Logement – Foncier, Politique de la ville – Rénovation urbaine, Santé – Social, Scot – PLUI, Urbanisme).

Les Agences d'urbanisme de Saint-Étienne et de Lyon ont constitué en 2008 un réseau d'ingénierie au service des territoires. Cette **veille d'actualités** est issue de cette collaboration originale au service des acteurs de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne.



E-PUB'

L'Agence partage avec ses adhérents et ses partenaires ses dernières publications.

E-NEWS'

(1966 abonnés) permet à l'Agence d'urbanisme de faire connaître ses activités et ses productions à l'ensemble de son partenariat.

Et pour atteindre un plus large public et gagner en réactivité l'Agence est présente sur les réseaux sociaux :

Facebook (242 abonnés),
Twitter - @epures42 (166 abonnés) et
Linkedin (78 abonnés, depuis octobre 2018)



Un nouveau site internet, plus proche de vous, plus convivial, plus complet et un espace partenaire pour encore plus d'informations.

Développé en interne en 2018, le nouveau site internet de l'Agence d'urbanisme présente une interface plus conviviale, aux fonctionnalités améliorées, notamment pour accéder aux différents outils proposés. L'autre nouveauté réside dans la mise en place d'un espace spécialement dédié aux partenaires afin qu'ils accèdent à toutes les informations concernant la vie de l'Agence, le calendrier des moments importants, le programme partenarial et son suivi ou encore des études partenariales non finalisées. Le site a été mis en ligne en avril 2019.



LE FONCTIONNEMENT D'EPURES EN 2018

EXECUTIF 2018

(mise à jour mai 2018)

Bureau

● **Président : Jean-Pierre Berger**

Saint-Étienne Métropole
Représentant d'épures à la FNAU

● **Alain Berthéas**

Loire Forez agglomération
1^{er} Vice-président
Représentant d'épures à la FNAU

● **Gaël Perdriau**

Saint-Étienne Métropole
2^{ème} Vice-président

● **Eric Lardon**

Loire Forez agglomération
Trésorier

● **Christiane Jodar**

Ville de Saint-Étienne
Secrétaire

● **Hervé Reynaud**

Saint-Étienne Métropole

● **Jean-Michel Merle**

Communauté de communes Forez Est

● **Xavier Cereza**

Directeur Départemental des
Territoires

● **Gilles Thizy**

Représentant du Scot Sud Loire

● **Laurence Bussière**

Représentante des communes

● **Sylvain Dardoullier**

Représentant des communes

Conseil d'administration

Membres du Bureau, auxquels s'ajoutent :

● **Evence Richard**

Préfet de la Loire

● **Fabrice Gravier**

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

● **Jean-Yves Charbonnier**

Saint-Étienne Métropole

● **Sylvie Fayolle**

Saint-Étienne Métropole



-  **Luc François**
 Saint-Étienne Métropole
-  **Gilles Thizy**
 Saint-Étienne Métropole
-  **Claudine Court**
 Loire Forez agglomération
-  **Sylvie Robert**
 Loire Forez agglomération
-  **Christian Sapy**
 Communauté de communes Forez Est
-  **Simone Couble**
 Communauté de communes Forez Est
-  **Corinne Besson-Fayolle**
 Département de la Loire
-  **Denis Sauze**
 Annonay Agglomération
-  **Marie-Christine Thivant**
 Représentante des communes
-  **Jérôme Grenier**
 Chambre de Commerce et d'Industrie
 Lyon Métropole-Saint-Étienne-Roanne
-  **Florence Hilaire**
 Directrice EPORA
-  **Jack Arthaud**
 Directeur EPASE
-  **Michèle Cottier**
 Président Université de Saint-Étienne



LE BUDGET

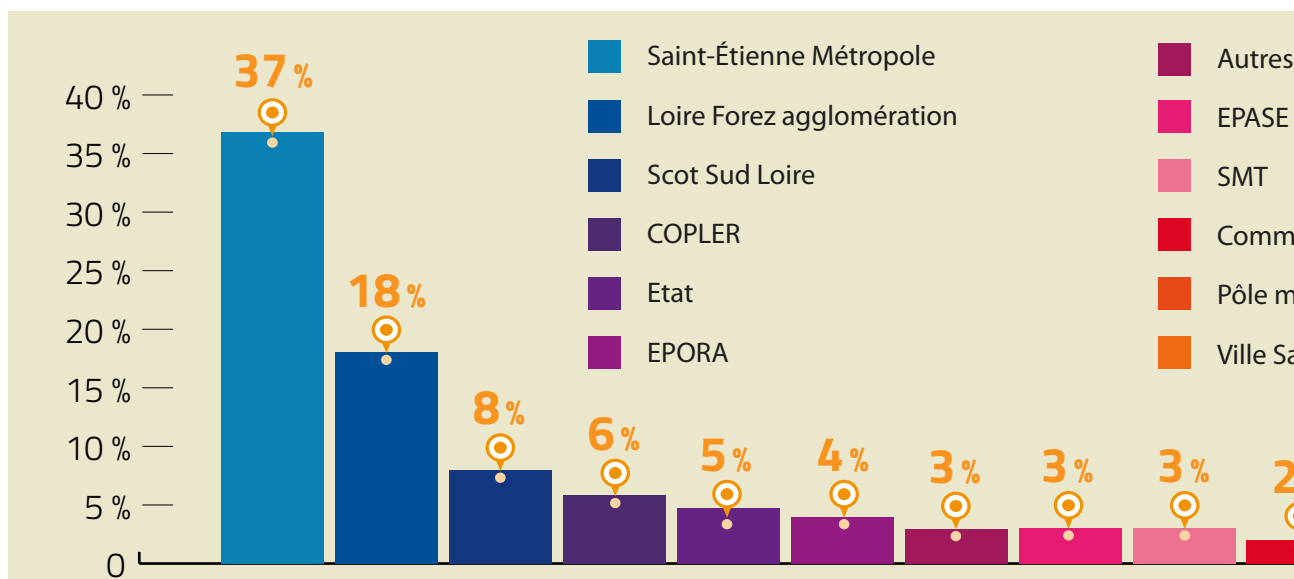
En 2017, epures a été financée par :

- L'ADEME
- L'Agence régionale de la Santé (ARS)
- La Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne
- Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Étienne
- Le Centre Hospitalier Universitaire de Saint Etienne
- Saint-Étienne-Métropole
- La Communauté d'agglomération Loire Forez agglomération
- La Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo
- La Communauté de communes Forez Est
- La Communauté de communes des Monts du Pilat
- La Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône (COPLER)
- Le Département de la Loire
- EPASE
- EPORA

- L'État
- Le Parc Naturel Régional du Pilat
- Le Pôle Métropolitain
- Le Syndicat Intercommunal des Pays du Gier
- Le Syndicat Intercommunal des d'énergies de la Loire (SIEL)
- Le Syndicat mixte des transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise (SMTAML)
- Le Syndicat mixte du Scot du roannais
- Le Syndicat mixte du Scot Loire centre
- Le Syndicat mixte du Scot Sud Loire
- Université Jean-Monnet de Saint-Étienne
- Ville de Saint-Étienne
- 69 autres communes

Le budget 2018 d'épures s'est élevé à 3 045 231€ dont 3 036 701 € de financements du programme partenarial 2018.

FINANCEMENT DU PROGRAMME PARTENARIAL 2018



LES EFFECTIFS

La moyenne des effectifs équivalent temps plein 2018 est de 37,1 personnes (35,3 personnes en 2017, 35,7 personnes en 2016).

Le recours à des CDD en 2018 a atteint 63 mois soit 5,3 personnes en équivalent temps plein.

LES MOUVEMENTS

L'équipe du personnel permanent a connu 1 arrivée : Laurane Ponsonnet en détachement de la Ville de Saint-Étienne, 2 départs : Armelle Lafaiye et Manon Charvolin.

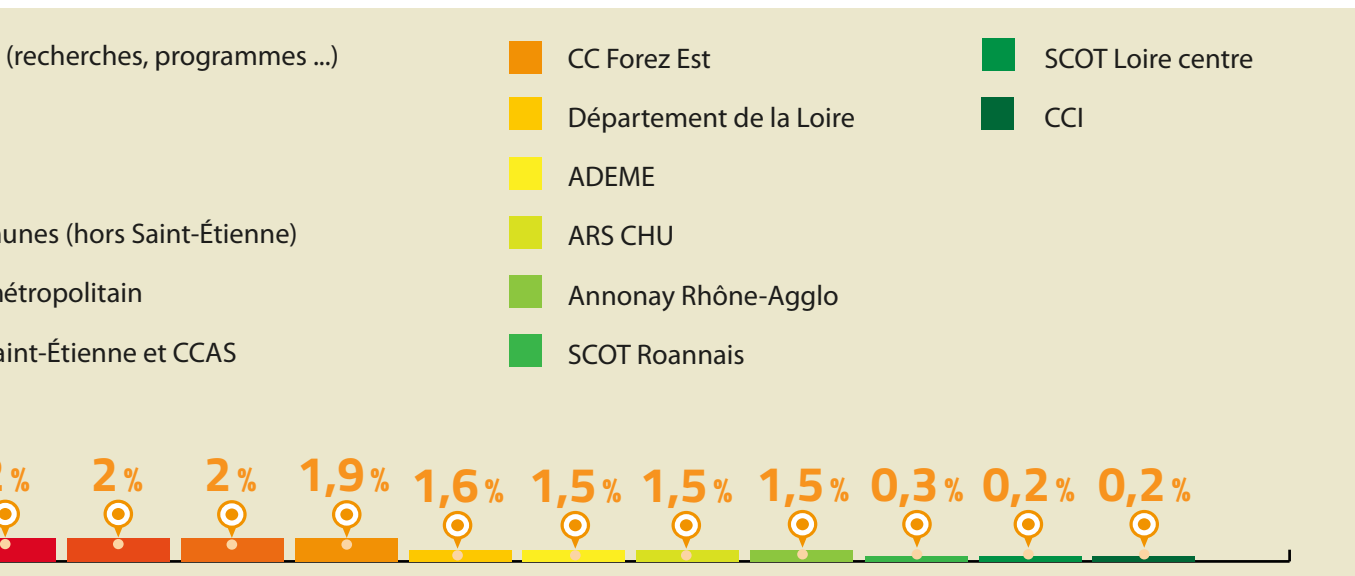
Par ailleurs, les personnes suivantes ont travaillé à epures en 2018, en renfort ou en remplacement : Valentin Bertrand, Camille Brun, Caroline Chapela, Lolita Dalary, Paul Descarrega, Audrey Gamblin, Pau Vidal Gomila, Julien Picot, Burcu Tasdelen.

LA FORMATION

La formation s'est élevée cette année à 88 jours de formation, soit 2,3 jours en moyenne par personne.



Laurane Ponsonnet
CO-RESPONSABLE DU PÔLE
TERRITOIRES ET PROJETS



ACTIVITÉS STATUTAIRES D'EPURES EN 2018



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises. Les ordres du jour ont été les suivants :

Conseil d'administration du 24 avril 2018

- Présentation de l'étude sur St-Héand
- Feuille de route 2018
- Clôture des comptes 2017
- Exécution du programme 2017
- Programme partenarial 2018 et Budget 2018
- Ressources Humaines
- Partenariat- évolution des adhésions
- Statuts modifiés pour validation AG
- Charte de partenariat e-observ'
- RGPD
- Questions diverses

Conseil d'Administration du 29 mai 2018

- Adhésion de la communauté de communes de Forez Est et modification des statuts

Conseil d'Administration du 25 septembre 2018

- Présentation des membres du pôle Territoires et Projets

- Présentation du nouveau site internet
- Point sur le programme et le budget 2018 (atterrissage)
- Point RH et Vie de l'Agence
- Partenariats
- Réflexion sur l'évolution des cotisations de l'agence
- Questions diverses

Conseil d'Administration du 18 décembre 2018

- Présentation de l'étude urbaine îlot Jean-Jaurès à La Grand-Croix
- Présentation de l'étude démarche de revitalisation des centres-bourgs Loire Forez agglomération
- Evolution des cotisations et de la gouvernance de l'Agence d'urbanisme
- Préparation du programme partenarial 2019 et du Budget 2019
- Point RH
- Observatoire Local des Loyers
- Présentation de la Convention Collective FNAU
- Loi Elan : présentation des principales dispositions
- Point agenda 2019
- Questions diverses



COMITÉ TECHNIQUE PARTENARIAL
du 28 juin 2018

Ces Conseils d'administration ont été précédés de **Bureaux**. Ils se sont réunis les :

- 13 mars 2018
- 10 avril 2018
- 25 juin 2018
- 20 septembre 2018
- 11 décembre 2018

L'**Assemblée générale** annuelle d'épures s'est déroulée le **29 mai 2018**.

LE COMITÉ TECHNIQUE PARTENARIAL

Le comité technique partenarial rassemble l'ensemble des partenaires d'épures. Il a pour objectif d'assurer des échanges techniques sur les projets et d'assurer le suivi collectif du programme partenarial. Il se réunit plusieurs fois par an : à la fin du premier semestre pour une présentation de l'engagement du programme et envisager le travail du second semestre, à l'automne pour aborder le bilan et esquisser les perspectives de l'année suivante, et, enfin, en fin d'année, avant le Conseil d'administration pour présenter le futur programme. Le comité technique

complète les dispositifs de suivi du programme mis en place avec les différents membres.

Pour la préparation et le suivi du programme partenarial 2018, le comité technique s'est réuni trois fois en 2018 :

Comité technique partenarial du 22 mars 2018

- Bilan du Programme partenarial 2017
- Présentation du Programme partenarial 2018
- Point 'e-observ' : conventionnement et partenariats techniques en cours
- Présentation des principes de la feuille de route 2018 du Bureau des élus de l'Agence
- Questions diverses

Comité technique partenarial du 28 juin 2018

- Tour de table sur les actualités des partenaires
- Engagement du programme 2018 – 1^{er} semestre
- Echanges sur la méthodologie d'élaboration du programme partenarial
- Echanges sur l'évolution du financement de l'Agence suite au Bureau du 25 juin
- Questions diverses

Comité technique partenarial du 6 décembre 2018

- Bilan du programme 2018
- Présentation des grands axes du programme partenarial 2019
- Tour de table des partenaires : actualités et grandes lignes 2019
- Questions diverses

LES RÉUNIONS THÉMATIQUES

Organisées à l'automne de l'année précédente, ces réunions rassemblent l'ensemble des partenaires et ont pour objectif de discuter du bilan du programme de l'année 2017 et d'échanger sur des attentes et des enjeux pour le programme 2018. Cinq réunions se sont tenues :

- Planification / Projet urbain, le 5 octobre 2017
- Economie, le 9 octobre 2017
- Transports/déplacements, le 10 octobre 2017
- Environnement, le 12 octobre 2017

- Habitat Social Foncier, le 19 octobre 2017

L'ordre du jour de ces séances était le suivant :

- Présentation du pré-bilan 2017
- Propositions, pistes, sujets à traiter, priorités des partenaires
- Echanges autour des propositions et de vos attentes

Enfin, pour compléter le dispositif de préparation et de suivi du programme partenarial et assurer un lien étroit avec les besoins des partenaires, des réunions par structure ont été tenues au cours du dernier trimestre de l'année 2017, et en 2018, sous forme de réunions bilatérales :

ORGANISATION DES RÉUNIONS BILATÉRALES

ADEME	17 novembre
CC Monts du Pilat	17 novembre
CCI Lyon Métropole Délégation St-Etienne	22 novembre
CHU	17 mars
Communauté d'agglomération Annonay	4 janvier, 14 novembre
Communauté de Communes Forez Est	8 et 28 novembre
COPLER	5 octobre
Département de la Loire	3 mars, 10 mai, 23 juin, 2 octobre, 26 octobre et 7 novembre
Epase	7 décembre
EPORA	19 janvier, 19 septembre, 20 octobre
Etat/DDT	20 novembre
Loire Forez agglomération	21 novembre
Parc naturel régional du Pilat	20 novembre (A2)
Scot Loire Centre	26 septembre, 29 novembre
Scot Monts du Lyonnais	23 novembre
Scot Sud Loire	13 septembre, 9 octobre, 11 décembre, 27 mars, 12 avril, 30 juin
SIEL	4 octobre
Saint-Étienne Métropole, VSE	
SYEPAR	22 novembre (Urba4) 6 octobre (A2)
DREAL	22 novembre (Urba4)
Point agence lyon pôle métropolitain	6 octobre (A2)

EPURES, MEMBRE DE LA FNAU

LA FNAU RASSEMBLE 50 AGENCES.

La FNAU est à la fois un réseau d'élus, de présidents et d'administrateurs des Agences d'urbanisme et un réseau de professionnels, fédérant les 1600 salariés. Elle représente pour ses membres un lieu privilégié d'échanges. Le fonctionnement de la fédération repose sur la mobilisation des Agences et leur contribution aux travaux communs. Epures s'investit et y participe activement.



LE RÔLE NATIONAL DE LA FNAU

La FNAU représente les intérêts professionnels des Agences d'urbanisme auprès des services centralisés de l'Etat et des grandes fédérations d'élus. Elle intervient en représentation des Agences dans les débats nationaux.

La FNAU, est également en lien avec les associations d'élus, notamment au sein du « GIE Joubert » (Paris, siège de nombreuses associations d'élus). Ce lieu permet l'échange et le développement des travaux en commun en inscrivant la FNAU au sein des réseaux des acteurs publics de l'aménagement.



LES INSTANCES DE LA FNAU

Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, est le Président de la FNAU. La composition du bureau vise une représentation équilibrée des sensibilités politiques, des origines géographiques, des tailles d'Agences d'urbanisme. Avec 40% de femmes, il s'approche de la parité souhaitée par Vincent Feltesse, président de la FNAU de 2010 à 2014.

Les deux représentants d'epures à la FNAU, désignés par le Conseil d'administration d'avril 2017, sont Jean-Pierre Berger et Alain Berthéas.

Par ailleurs, depuis l'assemblée générale de la FNAU de 2018, Alain Berthéas est l'un des deux Présidents du réseau mandaté pour représenter la fédération dans les travaux de préparation de la future convention collective.



Tripoli - Liban

LES MISSIONS INTERNATIONALES DE LA FNAU

Epures participe auprès de la FNAU à une mission pour aider à la mise en place d'une Agence urbaine dans le nord Liban.

Du 19 au 24 juin 2018, epures a accompagné la FNAU dans sa mission de rencontres et d'animation des acteurs locaux du nord Liban en vue de définir l'opportunité de création d'une Agence urbaine et d'élaborer une première feuille de route pour cette future Agence.

Le travail a été restitué devant le Ministre des travaux publics et des transports et un large groupe d'élus locaux du nord Liban.



LES PUBLICATIONS 2018

La FNAU publie des notes, des contributions ou des rapports d'analyse, seule ou en partenariat. Les publications de la FNAU sont téléchargeables sur www.fnau.org (rubrique "publications")

Points Fnau (Ed. Gallimard)

- Etudiants et universités : acteurs de la ville (Points Fnau n°9, décembre 2018)

Dossiers FNAU

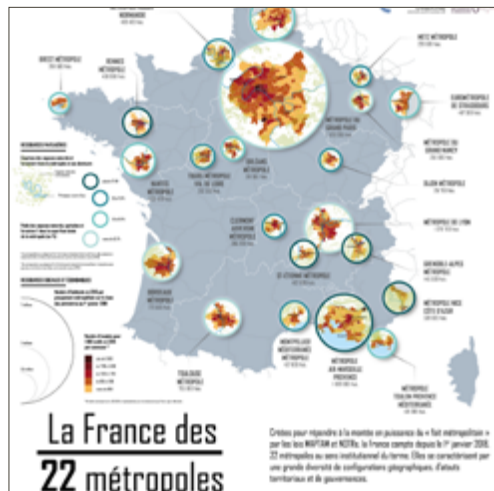
- Dynamiques territoriales : quelle(s) divergence(s) ? (juillet 2018) / epures a contribué à ce dossier
- Construire l'Europe des lieux et des liens (avril 2018, actes de la 38ème rencontre des agences d'urbanisme)

Traits d'Agences

- De l'audace pour nos territoires #design #innovation (n°33, septembre 2018)

Autres publications

- **Métroscope** : La France des 22 métropoles (décembre 2018) / epures participe au groupe de travail au sein de la FNAU qui réalise l'actualisation de la première publication Métroscope.
- Guide pour la création d'une Agence d'urbanisme, en partenariat avec l'Agence Française de Développement (février 2018)
- 4^{ème} journée d'études AFD/FNAU : les autorités locales du Sud à l'épreuve du numérique





LA RENCONTRE NATIONALE ANNUELLE

La FNAU organise chaque année une "rencontre nationale" centrée sur un thème d'actualité et ouverte à tous les responsables politiques et professionnels compétents sur le sujet choisi.

En 2018, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole a accueilli les 7, 8 et 9 novembre la 39ème Rencontre des Agences d'urbanisme.

Co-organisée avec l'Agence d'urbanisme et de développement Flandre-Dunkerque et la Fédération nationale des agences d'urbanisme, cette rencontre, dont le thème était « **de l'audace pour nos territoires ! #Design #Innovation** », fût un réel succès avec la présence de près de 950 participants issus des collectivités locales, de l'Etat, des Agences d'urbanisme et du monde universitaire et professionnel.

Ces trois jours d'échanges, de débats et de travail ont démontré le rôle déterminant des Agences d'urbanisme à être l'un des moteurs de l'innovation et à éclairer les politiques publiques sur les choix à opérer.

A cette occasion epures a co-organisé, avec l'Agence d'urbanisme et de développement de Lille, un atelier intitulé « **Le design comme projet de développement et de marketing territorial, à travers les exemples concrets de Saint-Étienne et Courtrai.** »

Dans le cadre de cet atelier, soucieuse de valoriser le positionnement et les atouts de notre territoire, l'Agence d'urbanisme a demandé à la Cité du design, représentée par Olivier Peyricot et Nathalie Arnould de venir présenter l'expérience stéphanoise. Une synthèse de cet atelier a été réalisée.

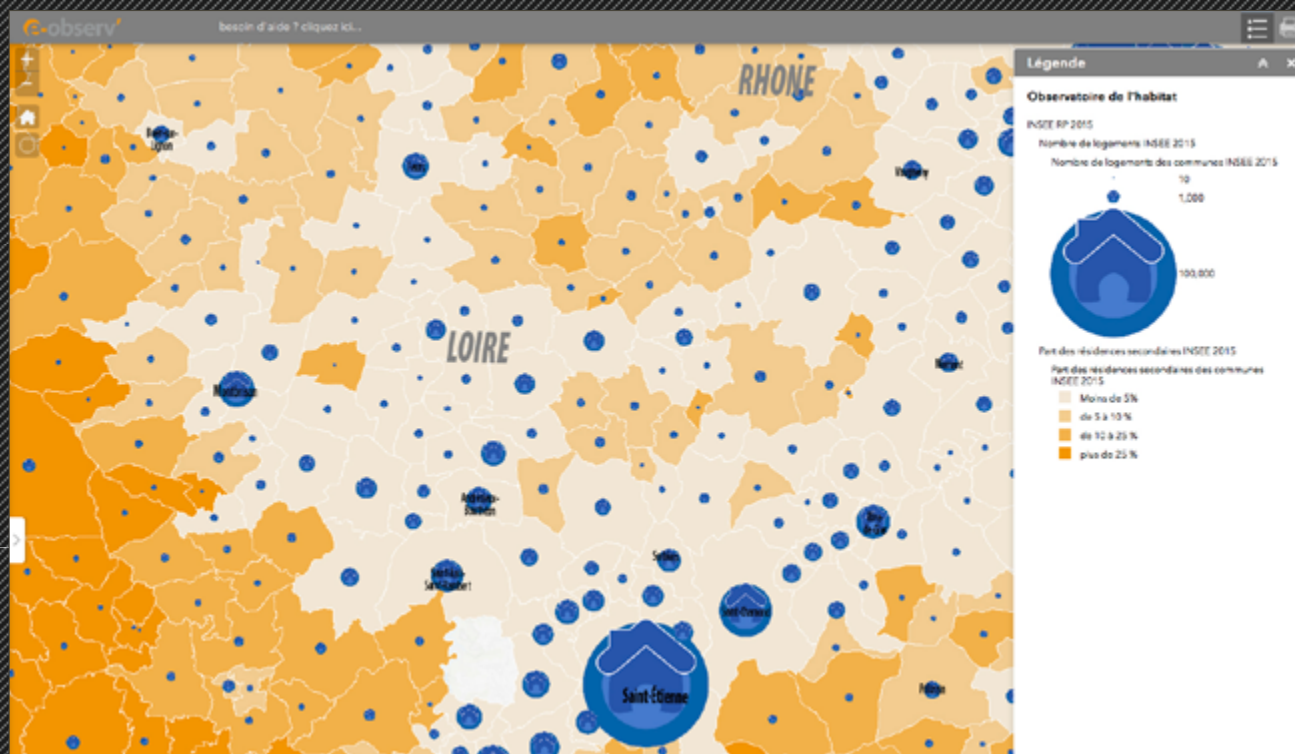
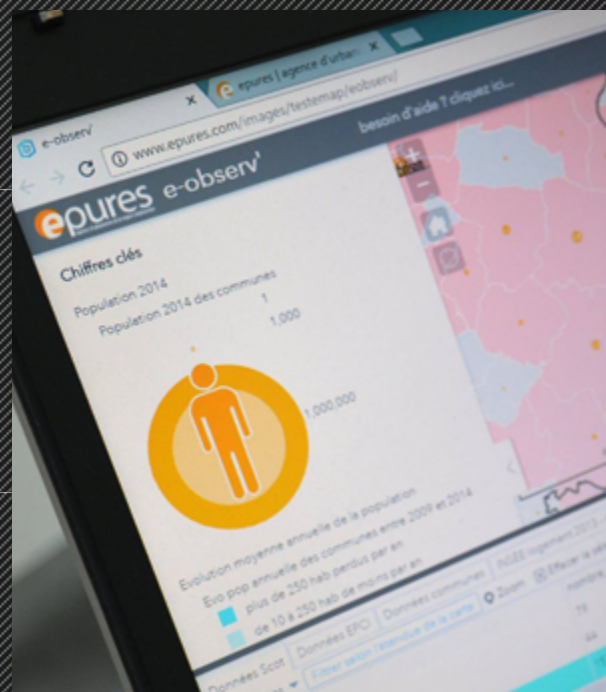


ACCÉDEZ AUX DONNÉES DES OBSERVATOIRES DE L'AGENCE

e-observ', plus qu'une simple visionneuse est un outil développé par l'agence au service de ses partenaires et du grand public.

Il est adossé à :

- une gestion interne de bases de données au service des études
- une mise en relation avec les systèmes d'informations géographiques de nos partenaires par la mise à disposition de flux de données régulièrement mises à jour



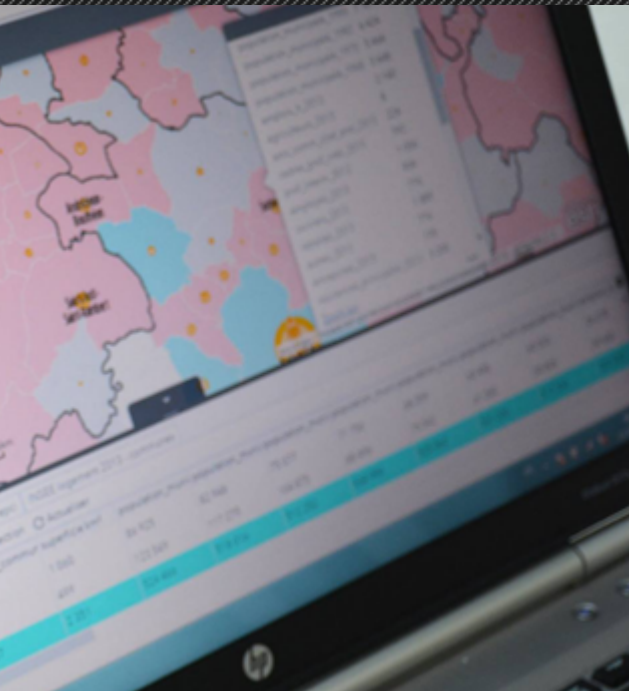
CRÉEZ VOS CARTES !



IMPRIMEZ

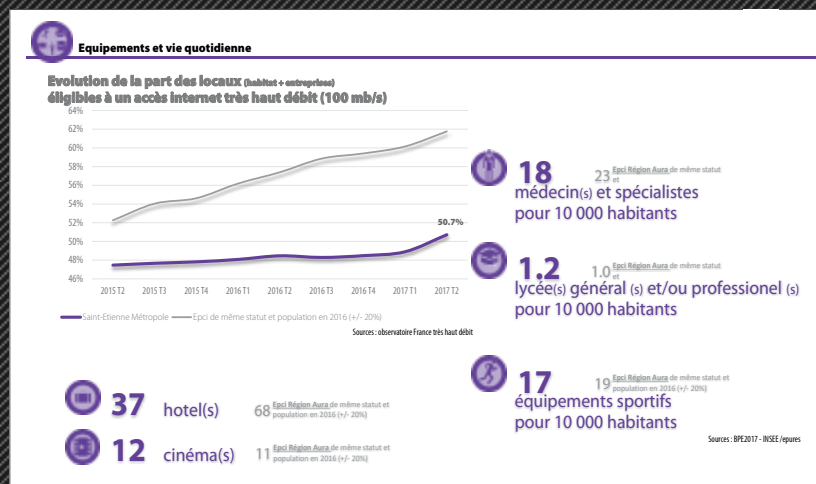
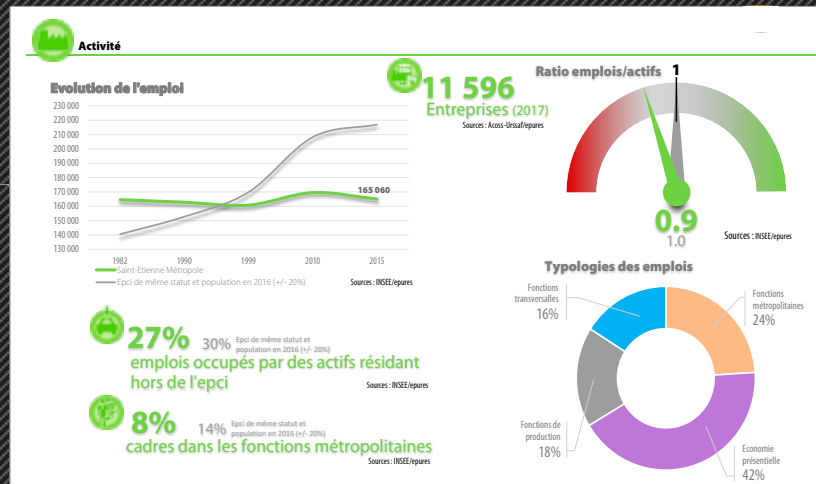


TÉLÉCHARGEZ



IMPRIMEZ DES PORTRAITS DE VOS TERRITOIRES

(EPCI DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE
LYON-SAINT-ÉTIENNE)



CONNAÎTRE / COMPARER / COMMUNIQUER

Chiffres clés



Habitat



Environnement



Déplacements



PLU



Foncier



Economie



Equipements



Catalog



Rapports



2 ZOOMS

POUR ILLUSTRER

L'ACTIVITE D'EPURES EN 2018



APPREHENDER ET AGIR À L'ÉCHELLE DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE LYON- SAINT-ÉTIENNE

Intervenir à l'échelle territoriale très large pour répondre aux enjeux des territoires, accompagner les acteurs et développer la scène métropolitaine de coopérations

Loin d'être isolés, les territoires des partenaires de l'Agence sont inscrits dans un environnement dense d'agglomérations voisines, au sein d'une aire métropolitaine où s'entremêlent pratiques quotidiennes des habitants et échanges économiques.

Epures s'implique, depuis plus de quinze ans, à cette échelle territoriale et contribue fortement à l'affirmation du réseau d'ingénierie territoriale A2 en lien avec l'Agence de l'aire Métropolitaine Lyonnaise, afin de porter les enjeux spécifiques du territoire tout en enrichissant l'expertise commune aux deux structures.



Agences d'urbanisme
Lyon & Saint-Etienne



Indicateurs inter-Scot

Suivi du Chapitre commun

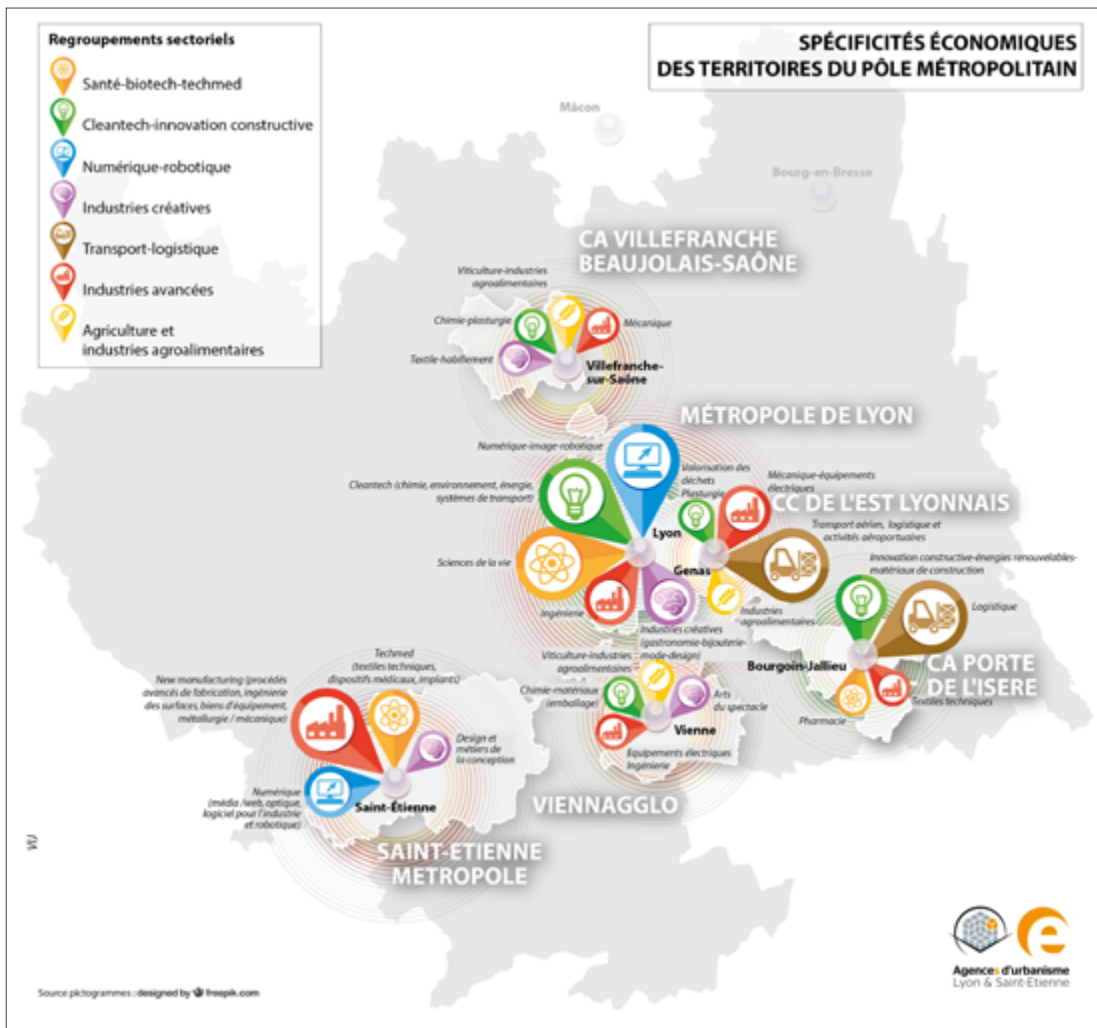
Au même titre qu'elle déploie une vision multithématique sur son territoire historique, epures s'efforce ainsi d'articuler systématiquement les échelles dans l'ensemble de ses approches et études.

La naissance de ce partenariat entre les deux Agences de l'aire Métropolitaine Lyon-Saint Étienne s'est fait, dans un premier temps, par la scène d'échanges techniques et politiques que forme l'**inter-Scot**, regroupant 13 Scot.

Initiée en 2003 lors d'un premier forum à Bron et officialisée en 2004 par la signature d'une convention engageant neuf présidents de Scot, la démarche inter-Scot s'est peu à peu élargie aux territoires de l'espace ligérien (Sud Loire et Roannais dans un premier temps puis Loire Centre). Cette structure informelle, qui fait référence en France et en Auvergne-Rhône-Alpes, témoigne de la volonté politique des syndicats mixtes porteurs de Scot d'articuler leurs démarches de planification au sein d'une « Maison commune métropolitaine ».

Ce partenariat s'est largement renforcé avec l'émergence

- Du **Pôle métropolitain** dont l'activité a vocation à promouvoir un modèle de développement durable du territoire et à améliorer sa compétitivité au travers d'une mobilisation commune de ses membres (Métropole de Lyon, Saint-Étienne



Métropole, Communauté de communes de l'Est Lyonnais, Communautés d'agglomération de Villefranche-Beaujolais Saône, Porte de l'Isère et Vienne Condrieu) dans les domaines du développement des infrastructures et des services de transports, de la promotion de l'innovation, de la recherche, de l'enseignement supérieur de l'Aménagement et Planification, de la Culture et Tourisme.

- Du **Syndicat mixte de transports AML**, structure de coopération métropolitaine tournée vers la mobilité des personnes et rassemblant 5 autorités organisatrices de transport : Région Auvergne-Rhône-Alpes, Syndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL), Saint-Étienne Métropole et les Communautés d'agglomération « Porte de l'Isère » (CAPI) et « Vienne Condrieu Agglomération ».

SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat mixte de transports

PLAN D' ACTIONS INTERMODALITÉ 2019-2021
pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise

Les modèles de développement économique en question



Regards croisés de Magali Talandier et Olivier Bouba-Olga

Les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne ont organisé, le 4 décembre 2018, un séminaire professionnel avec l'objectif de questionner les modèles de développement économique. Faut-il favoriser les territoires les plus dynamiques ? C'est le discours qui prévaut, ces dernières années, notamment dans une métropole lyonnaise Lyon-Saint-Étienne où l'on donne à voir l'image d'une métropole lyonnaise dont le dynamisme profiterait à son hinterland. Est-ce le bon modèle de développement ? Comment faire pour retrouver ces éléments de langage et adopter une nouvelle lecture permettant d'appréhender toute la complexité des territoires et la diversité des trajectoires possibles ?

Olivier Bouba-Olga, professeur à l'Université de Poitiers, et Magali Talandier, professeure à l'Université Grenoble Alpes se sont prêtés au jeu de la controverse en décodant certaines idées reçues, amenant, ainsi, à quelques préconisations pour les acteurs des territoires.

Cette synthèse délivre les messages clés entendus lors de ce débat-contraverse.



Dès lors, au travers de ces trois scènes d'échanges et d'hybridation métropolitaine, les deux Agences d'urbanisme ont formalisé un réseau d'ingénierie qui leur permet de mobiliser en 2018 près de 800 jours d'activités mutualisés au sein des deux Agences, dans le cadre d'un programme métropolitain "A2", impliquant une trentaine de collaborateurs des deux Agences, dans des équipes de travail mixtes.

Pour epures, le volume d'activités liées à l'émergence de ces 3 scènes de coopération s'est constamment renforcé depuis 5 ans et atteint en 2019 plus de 6 % de l'activité de l'Agence, en étant passé de 120 jours de travail en 2014 à un prévisionnel de 290 jours en 2019.

De fait, les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne mutualisent toujours davantage leurs travaux par souci de synergies renforcées entre les deux systèmes urbains, adjacents, et par souci d'économie d'échelle aussi (acquisition commune de bases statistiques, partage de données des observatoires, mise en œuvre d'équipes projet A2 qui tirent le meilleur parti des compétences disponibles au sein des deux Agences, etc.).

L'année 2018 a été ponctuée de nombreux temps forts A2 avec les élus locaux et les cadres des structures partenaires: nombreuses présentations devant les élus du

Pôle métropolitain (projet de loi LOM (loi d'orientation des mobilités), grandes infrastructures, plaine Saint-Exupéry, logistique durable...), présentations du Plan d'Actions intermodal devant les acteurs des comités de bassin (pilotage SMT pour l'AML), présentations devant les élus de l'inter-Scot (rencontre à Vienne, en juillet, et à Saint-Étienne, en octobre), séminaires débats-controverses devant les partenaires adhérents (dynamiques métropolitaines le 30 mars, modèle multipolaire le 26 juin, modèle de développement économique en question le 4 décembre).

Au total, ce sont plus de 300 professionnels et de très nombreux élus qui ont été conviés aux présentations des travaux conduits dans le cadre de l'ingénierie A2.

En parallèle, les deux Agences d'urbanisme participent et œuvrent en commun à l'émergence de document de planification et d'urbanisme co-réalisé : le Scot des Monts du Lyonnais et le premier PLUi de l'agglomération d'Annonay Rhône Agglo.

Elles accompagnent également les services de l'État et notamment de manière récente la DREAL Auvergne Rhône-Alpes sur des sujets d'importance bi-métropolitaine comme l'appréhension des dynamiques de polarisation et des mobilités Lyon – Saint-Étienne.





L'AGENCE D'URBANISME ACCOMPAGNE LES 3 PREMIERS PLUI DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Après l'accompagnement de la démarche de Loire Forez agglomération et de la COPLER, epures s'est engagé en 2018 aux côtés de Saint-Étienne Métropole dans l'élaboration du premier PLUI métropolitain.

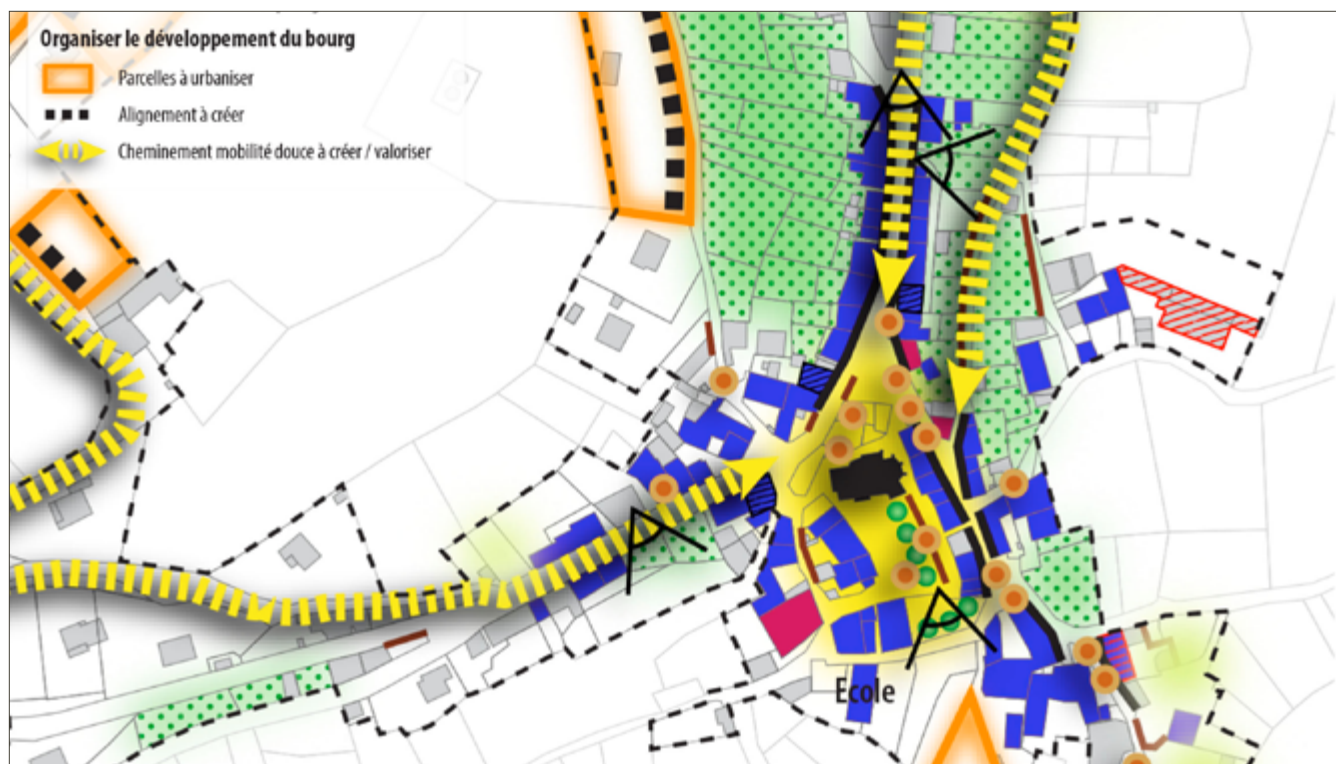
Loire Forez agglomération avait, dès 2015, lancé une mobilisation politique locale pour prendre l'initiative et fédérer le territoire (cf rapport d'activité 2017). Cette réflexion avait permis de définir les conditions du lancement du PLUI, les modalités de collaboration dans l'élaboration du projet et d'engager une véritable dynamique locale.

La méthode se voulait originale, très axée sur la coopération avec

les communes, l'écoute et l'itération, avec un pilotage communautaire très mobilisé. Bien que l'apprentissage se fasse chemin faisant, en raison du caractère novateur, presque pionnier de cet exercice de planification, la méthodologie de travail, d'animation des élus et de pilotage de la procédure a permis de respecter l'ambitieux calendrier fixé.

Le respect de l'équilibre entre le projet global, la cohérence communautaire et les besoins des communes est au cœur de la démarche et du pilotage du PLUI ; projet qui va être remis à la Communauté d'agglomération en 2019, dans le respect du calendrier décidé.

Cet enjeu d'équilibre se retrouve également dans la démarche de la COPLER. La Communauté de communes a, elle aussi, pris volontairement la compétence PLUI en 2015 et a lancé, dans la foulée, l'élaboration de son projet. L'ambition est réelle pour un territoire qui doit apprendre à réguler collectivement son développement autour d'enjeux et de problématiques partagés.



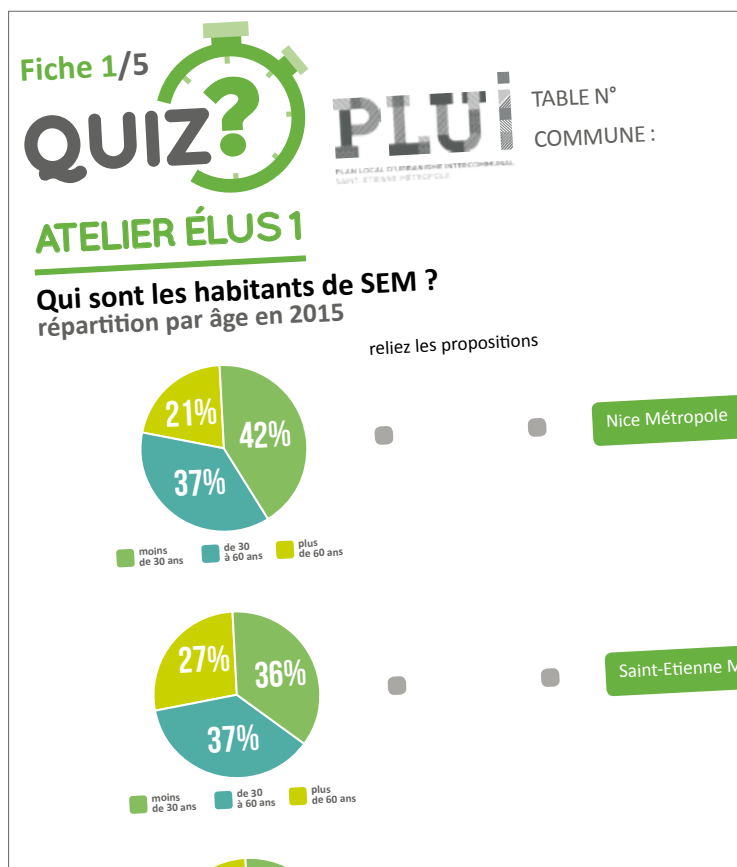
L'originalité de l'intervention de l'Agence d'urbanisme se situe d'une part dans le double accompagnement de l'EPCI : comme maître d'œuvre principal de la procédure mais également comme assistant de la collectivité sur le contenu, les méthodes, la gouvernance de la procédure, avec une forte réactivité et souplesse face aux aléas du projet. D'autre part, l'agilité de la méthode permet d'adapter le travail aux besoins et aux enjeux, notamment en organisant un travail spécifique par petits groupes de communes pour répondre de façon adaptée aux problématiques soulevées ainsi qu'aux exigences de l'approche communautaire d'un PLUI.

Fort de ces premières expériences, l'Agence d'urbanisme accompagne depuis 2018 Saint-Étienne Métropole dans l'élaboration de son premier PLUI.

Si les premiers travaux se sont fortement nourris des apports, méthodes et savoirs des premières expériences, dans l'esprit de la philosophie partenariale des agences d'urbanisme, le travail de diagnostic lancé récemment inaugure des formes et postures de travail innovantes, permettant de répondre au besoin exprimé de forte implication des élus.

Sous le pilotage du Vice-président en charge de la cohésion territoriale, une série d'ateliers participatifs ouverts à un large groupe d'élus communautaires, en fonction des thèmes abordés, permettent aux élus de travailler et proposer ensemble les futurs enjeux du PLUI. Ces ateliers associent des temps d'acculturation mais également des temps de travail en groupes, sous différentes formes originales, alliant dimension ludique, pédagogique et analytique. Le riche matériau capitalisé permettra de nourrir le reste de la démarche de diagnostic, d'enjeu et de préparation du projet communautaire.

Mobilisant une très large part des collaborateurs de l'agence, ces projets de PLU intercommunaux s'inscrivent dans l'ADN historique d'epures (Association créé pour l'Etude des Plans d'Urbanisme de la REgion Stéphanoise en 1967). Les collaborateurs de l'Agence renouvellent, expérimentent et mettent en œuvre ainsi aux côtés de nos adhérents de nouveaux modes de faire toujours plus inclusifs et partenariaux.



PERSPECTIVES 2019



PLANIFICATION

Révision du Scot sud Loire

4 PLUI - 19 PLU



RÉSEAU

- Club PLUI régional
- Accompagnement du Plan d'actions intermodalité
- Bilan T-libr
- Nouvelles mobilités
- Tourisme et économie
- Débat sur le nœud ferroviaire lyonnais (NFL)
- Les matinales du Pôle



PARTENARIAT

- Accompagnement du PLH de Forez Est
- Observatoire de l'emploi de Loire Forez
- Identification des copropriétés dégradées
- Future enquête ménage déplacement
- Stratégie économique de forez Est
- Connaissance du patrimoine de Métropole
- Offre d'accueil des enfants et adolescents sur Loire Forez
- Mobilités durables



SOCLE PARTENARIAL

- Nouveau site internet
- Préparation du futur modèle d'occupation du sol (MOS)
- Portail e-observ'
- Promotion immobilière sur le sud Loire
- Observation locale des loyers



46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com



www.epures.com



[@epures42](https://www.facebook.com/epures42)



[@epures42](https://twitter.com/epures42)



[epures-agence-urba](https://www.linkedin.com/company/epures-agence-urba)

